

CP - Cérémonie en mémoire des soldats alsaciens incorporés de force dans l'armée allemande

La cérémonie commémorative en mémoire de la publication du décret incorporant les Alsaciens dans l'armée allemande aura lieu le vendredi 25 août à 18h sur la place du 2 Février à Colmar.

Cette Cérémonie est un rappel poignant de l'histoire tragique de ces Alsaciens contraints de servir sous l'uniforme allemand durant les périodes sombres de l'histoire. Il s'agit d'une occasion pour les générations actuelles de se souvenir des souffrances endurées par ces soldats alsaciens, et de leur rendre un hommage mérité.

La cérémonie est ouverte au public. **Si des personnes** (survivants, leurs familles, ou toute autre personne touchée par ce décret incorporant les Alsaciens dans l'armée allemande) **souhaitent intervenir au cours de la cérémonie à travers des lectures ou d'autres formes d'expression, il est possible de contacter la Ville à l'adresse suivante : contact@colmar.fr avant le 21 août 2023.**

En outre, une banderole portant les noms et visages d'environ 12 000 malgré nous et incorporés de force sera affichée sur la place du 2 Février, du 25 au 28 août. Une exposition sur l'incorporation de force en Europe intitulée "Malgré-eux !" sera également ouverte au public du 25 au 30 août, au premier étage du Koïfhus.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr